



Ville de Lévis

Fiche d'information

Politique d'investissement et de soutien aux entreprises

Fonds d'investissement disponibles

Financement sans garantie offert en complémentarité aux institutions financières :

Prêts sans intérêts	<ul style="list-style-type: none"> • Fonds local d'investissement – volet Jeunes entrepreneurs (FLI-JE) <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Vise la création de nouvelles entreprises et acquisitions d'entreprises existantes ⇒ Entrepreneurs de 39 ans et moins ⇒ Contribution maximale : deux fois la mise de fonds (maximum 40 000 \$ par projet) • Fonds local d'investissement – volet Économie sociale (FLI-ES) <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Émergence, croissance et redressement ⇒ Organismes à but non lucratif (OBNL) et coopératives ⇒ Contribution maximale : 40 000 \$ par projet
Prêts avec intérêts	<ul style="list-style-type: none"> • Fonds local d'investissement – volet régulier (FLI-R) <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Démarrage, croissance et transfert • Fonds Desjardins Entreprises (FDE) (entente en négociation) <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Transfert • Fonds local de solidarité (FLS) <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Démarrage, croissance et transfert

Admissibilité des projets et priorités d'intervention

Secteur d'activité	Création d'entreprise	Croissance d'entreprise	Transfert d'entreprise
• Primaire	Admissible	Admissible	Admissible
• Manufacturier ⁽¹⁾	Prioritaire	Prioritaire	Prioritaire
• Tertiaire moteur ⁽¹⁾	Prioritaire	Prioritaire	Prioritaire
• Tertiaire traditionnel	Admissible dans les quartiers en revitalisation ⁽²⁾ ou pour projets novateurs	Admissible dans les quartiers en revitalisation ⁽²⁾ ou pour projets novateurs	Admissible
• Tourisme	Admissible	Admissible	Admissible

Projets d'entreprises non admissibles :

- Secteur de la **construction**
- Secteur des **services financiers**
- Secteur **immobilier** sauf projets immobiliers avec services (volet services uniquement) ou projets non financés par la Société d'habitation du Québec (SHQ) issus d'entreprises d'économie sociale
- Projets à caractère **religieux, politique ou sexuel, jeux de hasard et loteries**
- Services liés à l'**astrologie** et aux **sciences occultes**

(1) **Innoparc** : À titre exceptionnel, pour des projets d'implantation et de relocalisation, possibilité de financement à des conditions préférentielles (congé d'intérêts, moratoire sur le remboursement de capital, etc.)

(2) **Quartiers en revitalisation** : Vieux-Lévis, Vieux-Lauzon, Vieux-Charny, Vieux-Saint-Romuald et Village Saint-Nicolas, tels que reconnus par la Ville comme territoires d'application des programmes particuliers d'urbanisme (PPU)